

France --> Canada

Par **Dono**, le **25/12/2022 à 23:08**

Bonjour,

Alors voilà j'ai depuis quelque temps dans l'esprit l'idée d'aller m'établir au Canada après mes études de droit en tant que juriste d'entreprise. Bien que je sache qu'il n'y a pas là bas de différence entre juriste et Avocat, je me demandais si, si je fais mes études ici jusqu'au master II en droit des affaires, celui-ci aura-t-il une chance d'être reconnu si je fais une demande d'équivalence ?

Si oui, sera-t-il compliqué et comment cela se passe d'intégrer le barreau du Québec et de devenir juriste d'entreprise, à Montréal éventuellement.

Merci d'avance pour votre aide !

Par **Isidore Beautelet**, le **26/12/2022 à 07:17**

Bonjour

Si vous êtes vraiment sûr de vouloir vivre et travailler au Quebec alors il est complètement inutile de continuer à étudier en France où vous allez être formé au droit français.

Néanmoins j'attire votre attention sur le fait que les conditions d'immigration au Quebec nécessitent de respecter un protocole très stricte.

Il vous sera notamment demandé une preuve

[quote]que vous disposez des fonds nécessaires pour subvenir à vos propres besoins et à ceux de votre famille;[/quote]

Il y a un quota pour le nombre de permis de travail délivré

[quote]En 2022, nous accepterons jusqu'à 14 700 demandes de permis de travail dans le cadre de ce programme.[/quote]

Pour plus d'informations, vous pouvez lire ceci <https://www.cic.gc.ca/francais/centre-aide/reponse.asp?qnum=477&top=15>

Il faudrait voir si les conditions pour obtenir un visa étudiant. Elles sont peut-être moins stricte.

Je vous souhaite une bonne fin d'année